



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Recensement de la population du 18 janvier au 24 février

La mairie et l'Insee organisent chaque année le recensement de la population auprès d'un échantillon de 8 % de logements tiré au sort. Le recensement se déroulera du 18 janvier au 24 février.

Un courrier du maire informant du passage de l'agent recenseur sera distribué à chaque adresse concernée par le tirage au sort. **L'agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, vous remettra lors de son passage la notice sur laquelle figurera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Si vous le souhaitez l'agent recenseur peut vous aider. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur et afin qu'il ne se représente pas plusieurs fois à une même adresse, merci de répondre rapidement. Participer au recensement est obligatoire de par la loi car il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Les réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous habitez Limoges et vous souhaitez savoir si vous êtes recensé cette année ou obtenir des renseignements complémentaires ? Vous pouvez contacter la mairie au 05 55 45 65 95. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2024, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

CES AGENTS MUNICIPAUX SONT LES SEULS HABILITÉS PAR LA MAIRIE :



Virgile Ansel
Le Roussillon



Christelle Boulert
Le Puy Las Rodas
Jules Ferry



Jonathan Buge
CHU



Jean-Christophe Candas
Les Ponts
Le Sablard



Sandrine Cavalhac
Louyat
Le Mas Loubier
Thuillat



Sandra Dussoubs
La Borie
Durkheim



Éric Dutheil
Carnot



Christophe Faure
Portes-Ferrées
Magré



Patricia Ghislain
Les Halles
Valadon



Jean-Marie Grousset
Renoir
Fustel de Coulanges



Dylan Harrau
Révolution
Ruchaud Curie



Stéphanie Jaulhac
Beaublanc
Montjovis
Le Vigenal
Thuillat



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 11 janvier 2024



Justine Bouché
Mairie de Limoges



Justine Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Frédéric Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Laurence Bouché
Le Service Travail



Justine Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Justine Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Coralie Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Frédéric Bouché
Le Service Travail



Frédéric Bouché
Le Service Travail



Justine Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Coralie Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Coralie Bouché
Le Service Travail



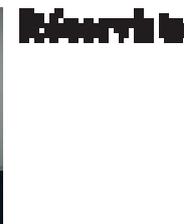
Frédéric Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Coralie Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Frédéric Bouché
Le Service Travail
Local/Action
Civique de Limoges



Frédéric Bouché



Frédéric Bouché



Coralie Bouché

Retrouvez le trombinoscope des agents recenseurs dans le magazine municipal *Vivre à Limoges* de janvier 2024 et sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) rubrique « Fil infos ».